



# MÉTHODOLOGIE

## Examen professionnel d'accès au grade de rédacteur principal

### Epreuve orale d'admission

Coef : 1

Durée : 30 mn

#### Début de l'épreuve

Le candidat est convoqué à son heure de passage.

Il lui appartient de prendre ses dispositions afin d'être à l'heure.

Tout candidat retardataire ne sera pas autorisé à présenter l'épreuve s'il n'a pas prévenu de son retard.

Il doit se munir de sa convocation et d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité).

#### Déroulement de l'épreuve orale

1ère partie : Présentation par le candidat de ses fonctions précédemment exercées et de son projet professionnel.



Temps de l'exposé : 10 mn

Le candidat doit :

- annoncer un plan et le respecter ;
- exposer ses expériences professionnelles en mettant en exergue ses compétences acquises ;
- développer son projet professionnel (dont ses motivations à présenter l'examen) ;
- respecter le temps imparti de l'exposé .

Temps d'échanges portant sur :

- des éléments de l'exposé ;
- le contexte ou l'environnement de travail ;
- son avis ou son analyse sur des questions en lien avec le domaine du cadre d'administration générale.

 Temps de l'échange : 10 mn ou + en fonction de la durée de la présentation

 **Attention**, aucun document n'est autorisé à l'oral

#### Le jury attend de la part du candidat :

- une présentation structurée et cohérente par rapport à l'accès au grade supérieur dans laquelle il met en exergue les expériences saillantes du parcours professionnel et les compétences attendues d'un rédacteur principal. Il ne s'agit pas d'une lecture commentée du CV mais d'une présentation qui résulte d'une analyse du parcours professionnel permettant de comprendre le projet professionnel en lien avec le grade visé ;
- des connaissances de son environnement professionnel (actualités, dispositifs etc. relatifs à son domaine d'activités) ;
- une capacité d'analyse et de proposition au travers des arguments composant ses réponses notamment ;
- une hauteur de vue sur son domaine d'activité (esprit critique, prise de recul) démontrant une réflexion qui dépasse son poste de travail actuel ou son service sur les thématiques relevant de son domaine d'activités.

2ème partie : Conversation avec le jury sur l'organisation administrative et politique de la Nouvelle-Calédonie ainsi que sur tous sujets d'actualité.

 Temps d'échange : 10 mn

Conversation avec le jury en vue :

- de répondre aux questions posées concernant l'organisation administrative et politique de la Nouvelle-Calédonie ou tous sujets d'actualité ;
- de connaître l'avis ou l'analyse du candidat sur ces questions ;
- d'évaluer sa culture administrative, ses connaissances ou l'appréhension de son environnement professionnel par rapport aux questions posées.

**Le jury attend de la part du candidat :**

- l'apport de connaissances personnelles issues de son environnement professionnel pour répondre aux questions ;
- des réponses argumentées ;
- un avis argumenté lorsqu'il est demandé ;
- des propositions mesurées par rapport à ses connaissances de l'environnement professionnel ;
- la démonstration de ses capacités d'analyse et de ses compétences de rédacteur principal.